

SOUTENEZ ET VERSEZ VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2023 À L'ISTOM

L'ISTOM, *Ecole Supérieure d'Agro-Développement International*, est une école accréditée par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) qui offre une formation pluridisciplinaire unique en Europe depuis 1908.

Sa vision ? Former des acteurs engagés du développement pour répondre aux enjeux environnementaux, agricoles et sociétaux de la planète.

Votre soutien au travers de la taxe d'apprentissage contribue à la formation d'élèves ingénieurs engagés pour un développement agricole et environnemental socialement et écologiquement responsable.

En 2023, vous envoyez vos formulaires de promesse à l'ISTOM et saisissez votre affectation de la taxe d'apprentissage sur la plateforme SOLTéA.

> EN 2023, SOUTENEZ L'ISTOM !

> Base de calcul inchangée :

TAXE BRUTE

0.68%

DE LA MASSE SALARIALE 2022

87%

PART VERSÉE À
«FRANCE COMPÉTENCES»
POUR LE FINANCEMENT DE
L'APPRENTISSAGE

13%

PART VERSÉE DIRECTEMENT
À L'ÉTABLISSEMENT DE
VOTRE CHOIX

CE QUE VOUS ALLEZ DEVOIR FAIRE EN 2023 :

- > Connectez-vous à la plateforme SOLTéA* de la Caisse des Dépôts pour affecter votre solde à l'ISTOM grâce à l'une de ces informations :
 - Soit le nom de l'école : **ISTOM**
 - Soit le code UAI : **0492466P**
 - Soit le n° de Siret : **383 798 998 000 35**

> Le calendrier de la campagne de répartition a évolué.

FIN MAI 2023
Connexion à la
plateforme SOLTéA

du **28/08/2023**
au **05/10/2023**

Ouverture d'une nouvelle campagne
de répartition pour les employeurs

*Plus aucun versement ne doit être effectué à l'ISTOM.



CONTACT

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter le services des Relations Entreprises.

Carine BOUTADE

Responsable Relations Entreprises & Insertion Professionnelle

02.53.61.84.77 | 06.89.71.23.54
c.boutade@istom.fr



Ecole
supérieure
d'agro-
développement
international



ISTOM
4 Rue Joseph Lakanal
49000 ANGERS
02.53.61.84.60
contact@istom.fr



istom.fr

FORMULAIRE DE PROMESSE DU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

Raison Sociale

Adresse

Code Postal

Ville

N° Siret

Code NAF

Contact de la personne à remercier

Prénom NOM

Adresse mail

Fonction

Téléphone

CALCUL DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Masse salariale 2022 ⁽¹⁾

MS

Taxe d'apprentissage brute

MS x 0.09%

TA

Montant à verser à l'ISTOM sur SOLTéA grâce :

- Au nom de l'école : ISTOM
- Au code UAI : 0492466P
- Au n° de Siret : 383 798 998 000 35

SIGNATURE

DATE

CACHET DE L'ENTREPRISE

En application de l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978 n° 78-17 « informatique et libertés », les informations nominatives contenues dans le présent document sont exploitées exclusivement par l'ISTOM. Un droit de rectification peut être exercé auprès de celui-ci.

⁽¹⁾ Montant de la masse salariale brute 2022 de votre entreprise.